

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction Enfance Famille  
11048

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Subvention de fonctionnement allouée à l'association Contact Club - exercice 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique de prévention, le Conseil départemental a conclu une convention avec l'association Contact Club, au titre de la protection de l'enfance, pour mener des actions de prévention auprès des jeunes en difficulté.

Cette association a pour objet de prévenir l'inadaptation sociale ainsi que la délinquance auprès des adolescents et des jeunes adultes et intervient dans le centre ville de Marseille.

Elle assure un accompagnement éducatif adapté, et ouvre à destination des jeunes de 12 à 25 ans des espaces d'accueil sur tous leurs temps libres. Les actions proposées permettent un accompagnement scolaire, des loisirs éducatifs, des projets collectifs. Quatre clubs sont présents à Marseille dans les quartiers prioritaires du centre ville.

L'objectif poursuivi est de développer des capacités et des compétences chez les jeunes en les rendant plus responsables et citoyens.

Le présent rapport, dont le tableau de proposition de subvention est en annexe, propose le renouvellement de la subvention de fonctionnement qui, en cas d'accord, fera l'objet d'un versement, après signature de la convention type prévue à cet effet.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente, la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL